

Mme PRUNIER,

En ce qui concerne le volet police de l'eau, je n'ai pas d'observation particulière à formuler sur le dossier de demandes d'autorisation de recherche et d'ouverture de travaux miniers dans le cadre du projet de construction d'une crèche multi-accueil à RUELLE-S/-TOUVRE.
Cordialement.

Lionel BRUN

Direction Départementale des Territoires de la Charente
Service Eau, Environnement, Risques
Unité Eau, Agriculture, Chasse et Pêche

43, Rue du Docteur Charles Duroselle 16016 ANGOULEME

Tél. 05 17 17 39 52

Fax. 05 17 17 38 68